

# ÉNERGIES



# CÉANES

Le magazine des Sables d'Olonne...  
AGGLOMÉRATION

**17 JUIN**

LES SABLES D'OLONNE  
AGGLOMÉRATION ACCUEILLE  
LA PATROUILLE DE FRANCE



### TRANSPORTS

UN RÉSEAU DE BUS ÉTENDU  
AUX COMMUNES RÉTRO LITTORALES



### EDITORIAL

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION  
PREND SON ENVOL



### ECONOMIE

OUVERTURE DU CENTRE  
NUMERIMER EN 2018

## SOMMAIRE

## P. 3/ ORGANIGRAMME

LE NOUVEAU BUREAU

## P. 4/ DOSSIER

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION :  
C'EST PLUS DE SERVICES

## P. 6/ DOSSIER

IDENTITÉ GRAPHIQUE :  
UNE AGGLO QUI MARQUE

## P. 8/ AMÉNAGEMENT &amp; TRANSPORTS

CONTRAT DE RURALITÉ : PRÈS DE 5 MILLIONS  
D'EUROS EN 4 ANS !

SCoT : VISION À LONG TERME DU TERRITOIRE

OLÉANE : LE RÉSEAU S'ÉTEND

FOURRIÈRE ANIMALE : MISSIONS STRICTEMENT  
ENCADRÉES

## P. 11/ ÉCONOMIE

CENTRE NUMERIMER : OUVERTURE EN 2018

P. 12/ ACTION SOCIALE  
& ÉVÉNEMENTIEL

DYNAMISME ASSOCIATIF

TROIS GRANDS ÉVÉNEMENTS POPULAIRES

ENFANCE – JEUNESSE : DIAGNOSTIC EN COURS

## P. 15/ CULTURE

BIBLIOTHÈQUES : UN FONDS COMMUN

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE : FIN DE SAISON  
DYNAMIQUEÉNERGIES  CÉANES

MAGAZINE D'INFORMATION N° 1 – MAI 2017

Sur le Web... Les Sables d'Olonne Agglomération anime un site  
Internet où sont présentés tous ses services.[WWW.LSOAGGLO.FR](http://WWW.LSOAGGLO.FR)

Elle est également présente sur Facebook et Twitter :

[WWW.FACEBOOK.COM/LESSOAGGLOMERATION](http://WWW.FACEBOOK.COM/LESSOAGGLOMERATION)[TWITTER.COM/LSOAGGLO](http://TWITTER.COM/LSOAGGLO)

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

3 avenue Carnot – BP 80391 – 85108 LES SABLES D'OLONNE CEDEX  
Tél : 02 51 23 84 40 – Fax : 02 51 32 02 87 – [info@lsoagglo.fr](mailto:info@lsoagglo.fr)LES SABLES D'OLONNE  
AGGLOMÉRATION PREND  
SON ENVOL“ Le Pays des Olonnes a fait  
le choix de la simplification  
et de l'efficacité ”

Parce que demain n'attend pas, les Communautés de Communes des Olonnes et de l'Auzance et de la Vertonne ainsi que la commune de Saint-Mathurin ont uni leurs destins le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et mis résolument le cap sur l'avenir. Avec la dissolution du Syndicat mixte du Pays des Olonnes et la création des Sables d'Olonne Agglomération (LSOA), le Pays des Olonnes a fait le choix de la simplification et de l'efficacité.

Alors que l'empilement des structures et le mille-feuilles administratif paralysent les circuits décisionnels et ralentissent l'évolution des dossiers, les 7 communes de LSOA ont opté pour la simplicité et la rapidité. Une évolution qui sera parachevée par le rapprochement, en 2019, du Château d'Olonne, des Sables d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer au sein de la nouvelle ville des Sables d'Olonne.

Désormais, il est possible de penser tous les grands projets de développement à l'échelle du bassin de vie correspondant à l'agglomération et d'insuffler une nouvelle dynamique aux dossiers en cours. En parallèle, les services aux habitants sont étendus aux 7 communes. Le réseau de transports publics, le Relais Assistants Maternels, les dispositifs de collecte des déchets ménagers sont ou seront bientôt accessibles à tous.

Ce nouveau départ pour l'agglomération est symbolisé par l'adoption d'un nouveau logo qui tout en étant profondément identitaire et représentatif de l'agglomération (voir le logo expliqué page 6) rompt résolument avec les identifiants antérieurs. Ce logo inédit et qui ne peut pas laisser indifférent symbolise la volonté d'aller de l'avant des élus des Olonnes ainsi que leur désir de faire de l'agglomération des Sables, l'agglomération phare de la Vendée.

Une volonté partagée par de nombreux habitants et des associations dynamiques qui proposent des animations inédites, festives et de haute tenue telles que la Grande Bordée, Vendée Cœur ou le Vendée AirShow. Après être partie à l'assaut des mers, avec le Vendée Globe, les Sables d'Olonne Agglomération se lance en effet dans la conquête du ciel avec un meeting aérien gratuit de 3h30, le 17 juin, auquel participera la Patrouille de France.

## ➤ YANNICK MOREAU

Président des Sables d'Olonne Agglomération

Directeur de la publication : Yannick Moreau

Réalisation graphique : NYL Communication

Rédaction : Edito – Photos et illustrations : Les Sables d'Olonne Agglomération (Virginie Roux, Loïc Behin, Catherine Bouillet, David Chasseloup) – Mairies des 7 communes des Sables d'Olonne Agglomération – La Grande Bordée – La Patrouille de France – Fotolia (Monkey Business, mariesacha, goodluz) – Oléane

Impression (Offset5) - ISSN : 1170-9873



## LE NOUVEAU BUREAU

L'équipe dirigeante des Sables d'Olonne Agglomération est composée de 48 Conseillers communautaires.  
13 Vice-présidents, issus des 7 communes, siègent au Bureau :



**Yannick Moreau**  
Président des Sables  
d'Olonne Agglomération



**Jean-Paul Dubreuil**  
1<sup>er</sup> Vice-président en charge  
des commissions  
« Economie » et « Déchets »



**Brigitte Tesson**  
2<sup>ème</sup> Vice-présidente en  
charge de la commission  
« Solidarité – Santé – CIAS »



**Fabrice Chabot**  
3<sup>ème</sup> Vice-président en  
charge de la commission  
« Transport »



**Joël Mercier**  
4<sup>ème</sup> Vice-président en charge  
de la commission  
« Personnel – Mutualisation  
– Transfert de charges et de  
compétences »



**Alain Taupin**  
5<sup>ème</sup> Vice-président en  
charge de la commission  
« Environnement »



**Florence Pineau**  
6<sup>ème</sup> Vice-présidente en  
charge de la commission  
« Culture et événementiel »



**Albert Bouard**  
7<sup>ème</sup> Vice-président en  
charge de la commission  
« Finances »



**Armel Pécheul**  
8<sup>ème</sup> Vice-président en  
charge de la commission  
« Urbanisme »



**Annick Billon**  
9<sup>ème</sup> Vice-présidente en  
charge de la commission  
« Sports »



**Alain Blanchard**  
10<sup>ème</sup> Vice-président –  
Président de la SEM  
« Les Sables d'Olonne  
Développement »



**Didier Gallot**  
11<sup>ème</sup> Vice-président  
en charge de la commission  
« Tourisme » - Président  
de la SPL « Destination Les  
Sables d'Olonne »



**Jean-Pierre Boileau**  
12<sup>ème</sup> Vice-président en  
charge de la commission  
« Assainissement – Voirie –  
Réseaux »



**Lucette Rousseau**  
13<sup>ème</sup> Vice-présidente en  
charge de la commission  
« Enfance – Jeunesse »



# LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION : C'EST PLUS DE SERVICES

Cette fois nous y sommes !  
La Communauté d'agglomération est en place.  
Que fait-elle ? Et que vous apporte-t-elle de nouveau ?

Au-delà du nouveau nom et de ses nouvelles couleurs, la mise en place des Sables d'Olonne Agglomération, c'est aussi et surtout une somme de services supplémentaires pour la population, à l'échelle d'un territoire étendu.



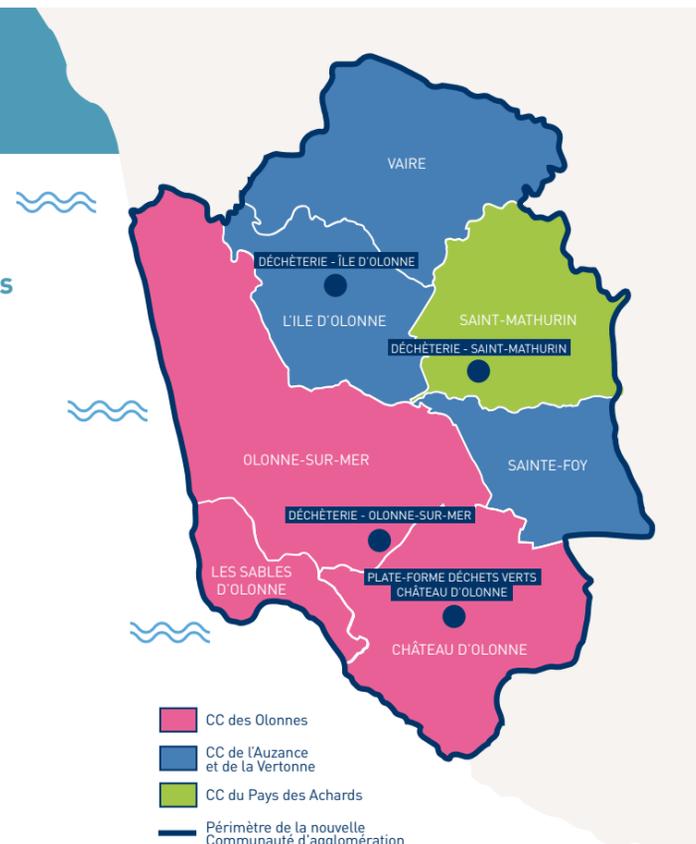
## ➤ DÉCHÈTERIES

L'ensemble des habitants a désormais accès aux trois déchèteries du territoire – Les Démeries à l'Île d'Olonne, rue Chaintrelongue à Olonne-sur-Mer et Les Biottières à Saint-Mathurin – ainsi qu'à la plate-forme déchets verts des Plesses au Château d'Olonne. Cette dernière en profite pour élargir ses horaires d'ouverture – du lundi au vendredi de 14h à 18h, le samedi non seulement de 14h à 18h mais aussi de 9h à 12h.



## ➤ RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Destiné à fournir des conseils aux jeunes parents et aux assistants maternels, le Relais Assistants Maternels est étendu sous forme itinérante aux communes rétro littorales. Il assurera également chaque mois (hors vacances scolaires) des animations dans chaque commune.



## ➤ RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Le service s'étend là aussi à tous les habitants du territoire. Au total, 170 000 ouvrages sont accessibles avec la carte réseau (14 euros par an par foyer) : ils peuvent être réservés en ligne et livrés dans l'une des cinq bibliothèques ou des trois médiathèques des sept communes de l'agglomération.



## ➤ TRANSPORTS URBAINS

Dès le 10 juillet prochain, le réseau sera étendu à Saint-Mathurin, L'Île d'Olonne, Sainte-Foy et Vairé, avec deux allers et retours quotidiens entre chaque commune et Les Sables d'Olonne. Une navette estivale va également être mise en place entre Vairé et L'Île d'Olonne. Les Sables d'Olonne Agglomération investit 82 000 euros dès cette année pour proposer ce nouveau service.

### ➤ SES PRINCIPALES PRÉROGATIVES

- Aménagement du territoire
- Développement économique
- Développement touristique
- Assainissement collectif et gestion des déchets
- Équipements culturels et sportifs communautaires – complexe aqualudique, stade des Chirons, Pôle équestre, conservatoire Marin-Marais...
- Enfance et jeunesse – crèches, structures ados

### ➤ LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION EN CHIFFRES

<b>53 277</b> habitants	<b>2 000 ha</b> de marais
<b>7 214 ha</b> de territoire	<b>1 200 ha</b> de forêt domaniale
<b>21 km</b> de côtes	<b>295 km</b> de sentiers cyclables et pédestres

## BUDGET 2017 : LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION INVESTIRA 11,5 MILLIONS D'EUROS

Après avoir redressé ses comptes, la collectivité peut investir sans augmenter sa fiscalité.

L'année 2016 aura été celle de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la baisse des charges financières grâce à une renégociation et au remboursement anticipé de certains emprunts. L'excédent ainsi dégagé permet d'aborder 2017 et la mise en place de la Communauté d'agglomération avec une situation saine : un nouveau départ pour de nouveaux projets, à fiscalité fixe !  
En 2017, Les Sables d'Olonne Agglomération investira 2,5 fois plus qu'en 2016.

### Le budget 2017 en trois chiffres

- **0** = les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux des impôts jusqu'à la fin du mandat
- **Moins 2 %** = l'objectif de réduction des charges de fonctionnement en 2017
- **11,5 millions d'euros** = le montant des investissements prévus par la Communauté d'agglomération

### Et ensuite (2018-2020) ?

- **42 millions d'euros** d'investissements prévus – Palais des sports, développement des zones économiques, développement touristique, réhabilitation de la station d'épuration de l'Île d'Olonne...
- Fiscalité stable
- Capacité de désendettement stabilisée à 5 années

LES SABLES D'OLONNE  
AGGLOMÉRATION

investira  
**11,5 millions d'€**  
en 2017



les Sables  
d'Olonne...  
AGGLOMÉRATION

# UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE : UNE AGGLO QUI MARQUE !

Une même identité visuelle déclinée pour quatre acteurs... Pour traduire une volonté politique, un petit dessin vaut parfois mieux qu'un long discours.

« Plus notre discours sera clair et nos voix unanimes, plus l'écho sera fort. Plus notre discours sera clair et nos voix unanimes, plus l'effet levier sera fort pour notre développement, pour la croissance et l'emploi », lance Yannick Moreau, Président des Sables d'Olonne Agglomération. Chacun en est conscient, il y a sur le territoire un élément central, à la fois porteur de notoriété et d'image sur le plan local, national et même mondial avec le Vendée Globe : Les Sables d'Olonne. Pour les élus, définir une seule et même identité graphique autour des quatre acteurs publics concernés est apparu comme une évidence. C'est pourquoi les maires des sept communes de l'agglomération ont décidé de promouvoir le territoire à partir d'une « marque » commune : « Les Sables d'Olonne ». Pour Didier Gallot, Maire des Sables d'Olonne et Président de la Destination Les Sables d'Olonne, cette nouvelle identité constitue un atout supplémentaire dans le cadre de la stratégie de la promotion du territoire. La Ville nouvelle, la Communauté d'agglomération, la SEM en charge du développement économique et la SPL en charge du tourisme vont partager un seul et même logo.

## Vivant et flexible

C'est une décision emblématique puisqu'elle marque le point de départ d'une démarche de communication et de marketing inédite pour le territoire. "L'approche est intelligente, confirme Jean-Christophe Bollache, fondateur et directeur artistique de l'agence SEV Communication, qui a conçu cette nouvelle identité graphique. Pour la traduire, nous avons choisi de créer une marque, même si ce n'est pas au sens commercial du terme. Un symbole fort et identifiable, qui ne porte pas l'image d'une collectivité plan-plan."



Pour y parvenir, notre homme n'a pas hésité à venir dormir sur place à plusieurs reprises, "Pour sentir le pouls et l'âme du territoire"... Résultat, un logo commun donc, dont l'émetteur est identifié par une simple mention : "Agglomération" pour la nouvelle collectivité, "Développement" pour l'univers économique, "Destination" – en tête du message pour plus de dynamique – pour l'univers touristique... Et pas de complément pour la Ville. "C'est à la fois vivant et flexible. Si une nouvelle entité apparaît plus tard, elle pourra s'intégrer dans cette logique sans que l'on ait besoin de tout changer", reprend Jean-Christophe Bollache. À chacun de se l'approprier et de la faire vivre désormais...

## CE LOGO EST UNE MARQUE, UNE GRIFFE DISTINCTIVE DERRIÈRE LAQUELLE ON PEUT IMAGINER BEAUCOUP DE CHOSES...

Le "S" en forme d'hélice ou de voile nous renvoie à l'univers des bateaux, mais aussi au mouvement et au tour du monde...

Texte composé dans une typographie identitaire, avec un travail spécifique sur le "S" et le "O" qui évoquent l'anglais So : So lovely, So magic...



Les couleurs sont simples : le bleu évoque le ciel et la mer, l'ocre, le sable et le soleil. L'ensemble forme un contraste intéressant.

Les trois points évoquent l'aventure, le champ des possibles, la complicité, l'effet d'attente... Rien n'est fermé !

# UNE IDENTITÉ COMMUNE, QUATRE ACTEURS

La nouvelle identité graphique concerne quatre structures distinctes. Portrait.

## LES SABLES D'OLONNE

- Périmètre : la Ville des Sables d'Olonne aujourd'hui, et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Ville nouvelle qui réunira Les Sables d'Olonne, Le Château d'Olonne et Olonne-sur-Mer.
- On s'adresse ici pour : l'État civil, les démarches relatives aux élections, la vie associative, l'urbanisme, les écoles maternelles et primaires, les accueils périscolaires et les centres de loisirs...



## LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

- Périmètre : la nouvelle Communauté d'agglomération qui réunit les sept communes.
- On s'adresse ici pour : tout ce qui touche à l'aménagement du territoire, à l'assainissement, à la gestion et à la collecte des déchets, à la petite enfance et tout particulièrement aux crèches, aux transports urbains...

**Coordonnées :** 3 avenue Carnot - 85100 Les Sables d'Olonne - Tél : 02 51 23 84 40

## LES SABLES D'OLONNE DÉVELOPPEMENT

- Périmètre : le développement économique sur le territoire de la Communauté d'agglomération. C'est aussi un guichet unique pour les entreprises.
- On s'adresse ici pour : investir sur le territoire, créer ou développer une entreprise, demander conseil sur tout ce qui touche à la gestion ou au développement économique.

**Coordonnées :** 2 allée Titouan Lamazou - 85340 Olonne-sur-Mer - Tél : 02 51 96 88 88

## DESTINATION LES SABLES D'OLONNE

Offices de tourisme du Château d'Olonne, des Sables d'Olonne, de l'île d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer

- Périmètre : la promotion et le développement touristique du territoire de la Communauté d'agglomération.
- On s'adresse ici pour : trouver des idées de visite ou d'activité si l'on habite l'agglomération, organiser son week-end ou ses vacances si l'on est touriste, demander conseil et être accompagné si l'on est prestataire...

**Tél :** 02 51 96 85 85



## CONTRAT DE RURALITÉ : PRÈS DE 5 MILLIONS D'EUROS POUR L'AGGLOMÉRATION EN 4 ANS (2017 - 2020)

Des moyens financiers pour traduire la volonté politique locale... C'est l'esprit de ce contrat signé le 13 mars dernier entre l'agglomération et l'État.

Un partenariat sur quatre ans, assorti d'un soutien financier de l'État – cumulable avec les subventions des autres partenaires institutionnels – pour conforter la qualité de vie et développer l'attractivité du territoire : le contrat de ruralité constitue une opportunité intéressante pour mettre les premiers projets des Sables d'Olonne Agglomération sur les rails. Pour être éligibles, les projets doivent s'inscrire dans six thématiques : l'accès aux services publics marchands et aux soins ; la revitalisation des centres bourgs ; l'attractivité du territoire ; les mobilités locales et l'accessibilité au territoire ; la transition écologique et énergétique ; la cohésion sociale. Les élus ont donc travaillé pour retenir 50 projets communaux et communautaires structurants qu'ils ont inscrits dans le contrat. L'ensemble représente un investissement total de plus de 70 millions d'euros sur les quatre prochaines années.

« POUR CONFORTER  
LA QUALITÉ DE VIE »



Jean-Benoît Albertini, Préfet de la Vendée, et Yannick Moreau, Président des Sables d'Olonne Agglomération

### Délai record

Des priorités ont même déjà été définies pour cette année : l'amélioration de l'accueil des entreprises avec l'extension du pôle Numerimer, ainsi que de nouveaux achats de terrains et les études d'aménagement pour l'agrandissement de la zone d'activités économiques de la Vannerie. Il convient de souligner que ce contrat de ruralité a été préparé par les élus de la Communauté d'agglomération et les services de l'État dans un délai record de deux mois, ce qui témoigne de la volonté des deux parties de faire avancer rapidement et efficacement les projets structurants du territoire. Corollaire de la création de la Communauté d'agglomération fondée sur la notion de bassin de vie, le contrat de ruralité apparaît ainsi comme le pendant financier de l'aménagement du territoire imaginé dans le cadre de la révision du SCoT, et des stratégies que développe Les Sables d'Olonne Agglomération sur le plan économique et touristique.



## SCoT : VISION À LONG TERME DU TERRITOIRE

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Olonnes (SCoT) est désormais bien engagée. Le diagnostic territorial qui vient d'être présenté aux élus a permis d'identifier les grands enjeux.

Document de planification stratégique, le SCoT définit les grands principes d'aménagement et de développement durable pour la Communauté d'agglomération à l'horizon 2025-2030. Habitat, équipements, économie, tourisme, commerces, paysages, environnement, transports... L'analyse de toutes ces thématiques a permis d'élaborer le diagnostic territorial, présenté récemment aux élus puis en réunion publique. Ce travail est le fruit d'une concertation qui a débuté il y a six mois par des rendez-vous individuels avec chacun des sept maires et des ateliers de travail ouverts à l'ensemble des conseillers municipaux des sept villes. En identifiant les enjeux et les questions qui se posent pour l'avenir du territoire, il a mis en évidence le vieillissement de la population, et la nécessité d'accueillir des jeunes ménages, de construire de nombreux logements, de préserver l'attractivité du

cadre de vie et de l'environnement, de favoriser l'implantation d'entreprises innovantes et le développement du numérique, de valoriser les produits du terroir, de favoriser les filières courtes pour l'agriculture et de disposer d'équipements en rapport avec la taille de l'agglomération... Une plus grande diversification de l'économie est également nécessaire qui peut passer par le développement des activités maritimes ou encore de la silver économie, en lien avec des formations adaptées. Ce diagnostic va à présent permettre de définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui va traduire concrètement les choix des élus ainsi que le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui déclinera les aspects opérationnels traduits ensuite dans les actions et les documents d'urbanisme locaux.



Gwenaëlle Corriou, Responsable du service Aménagement et Armel Pécheul, Vice-président des Sables d'Olonne Agglomération en charge de la commission « Urbanisme »

### CALENDRIER

**Septembre 2017** : approbation du PADD  
**Septembre 2017** : lancement de la rédaction du DOO  
**2018** : enquête publique  
**Décembre 2018** : approbation finale du SCoT

## OLÉANE : À PARTIR DU 10 JUILLET, 4 COMMUNES BÉNÉFICIENT DE BUS QUOTIDIENS POUR LES SABLES D'OLONNE

Sept projets ont été nécessaires pour parvenir à relier les quatre nouvelles communes de l'agglomération à l'ensemble du réseau Oléane tout en restant dans un coût raisonnable. Les lignes 21, 22 et 23 qui ouvrent le 10 juillet assureront ainsi chacune deux allers-retours quotidiens du lundi au samedi : deux départs en début et fin de matinée, et deux retours en début et fin d'après-midi. Les lignes 21 et 22 qui partent respectivement de Vairé et de Saint-Mathurin auront une correspondance garantie avec la ligne 1, la plus fréquentée du réseau, qui dessert le centre-ville des Sables d'Olonne. Le principe retenu a été de connecter les centres bourgs de Vairé, l'Île d'Olonne et Saint-Mathurin à la ligne 1, à

Olonne-sur-Mer, au niveau du Havre d'Olonne. En revanche, trop éloignée du reste du réseau pour permettre une correspondance rapide, la ligne 23 qui part de Sainte-Foy reliera la gare SNCF et le centre-ville des Sables d'Olonne en 30 minutes, en passant par le quartier de Beauséjour au Château d'Olonne. C'est un minicar de 16 places assises, accessible aux PMR et adapté aux routes départementales, qui a été choisi. Une nouvelle navette estivale viendra également relier le camping de Vairé et l'Île d'Olonne à la plage de Sauveterre. Coût supplémentaire pour l'Agglomération en 2017 : 82 000 €. Un bilan sera fait 6 mois après le lancement.



## FOURRIERE ANIMALE : MISSIONS STRICTEMENT ENCADRÉES

Située au Château d'Olonne, la fourrière animale est sous la compétence de la Communauté d'agglomération : une obligation légale avec des missions précises.

Installée aux Petites-Prises dans un bâtiment neuf et distinct de celui de la SPA, la fourrière animale est gérée par une société extérieure dans le cadre d'un marché de prestation et sous contrôle des services vétérinaires. Sa mission : l'accueil et la gestion des animaux errants,

### LA FOURRIÈRE ANIMALE EST GÉRÉE PAR UNE SOCIÉTÉ EXTÉRIEURE

chats et chiens essentiellement. Elle dispose pour cela de vingt boxes pour les chiens et d'une chatière de vingt places. Près de 300 animaux, exclusivement récupérés par des personnes habilitées – police municipale, sociétés privées conventionnées par les communes... – sont pris en charge chaque année. La fourrière met ensuite tout en œuvre pour les identifier et trouver le propriétaire. Lorsqu'ils sont pucés ou tatoués – c'est obligatoire –, leur identification est rapide : 90 % des chiens et 70 % des chats fugueurs sont ainsi récupérés par leur maître. Lorsque le propriétaire n'est pas retrouvé au bout de huit jours, l'animal en bonne santé est placé à la SPA ou dans une autre association proposant des adoptions. Exceptionnellement, et uniquement sur avis vétérinaire, l'animal malade ou accidenté peut être euthanasié. En 2016, un seul chien l'a été.



**VENEZ CHERCHER VOTRE COMPAGNON À 4 PATTES !**

**Fourrière animale**  
Chemin rural de la Porcherie  
au lieu-dit Les Petites-Prises  
85180 Le Château d'Olonne  
Tél : 02 51 21 22 80

### EN BREF

#### ÎLE D'OLONNE : CONTRÔLE D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

Depuis mai, l'accès à la déchèterie de l'Île d'Olonne est réglementé et soumis à la présentation d'une carte sur le même principe que celui mis en place à la déchèterie des Fontaines, à Olonne-sur-Mer. Celle-ci est délivrée aux habitants de LSOA sur justificatif de domicile. Le nombre de passages gratuits est limité à 20 par an et par foyer. L'objectif est d'inciter les habitants à trier et à réduire leur quantité de déchets tout en facilitant la facturation des professionnels. Afin de fluidifier la circulation, une nouvelle entrée a également été créée ce qui permet aux véhicules de sortir par une sortie dédiée.



LA MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE D'OLONNE-SUR-MER A PERMIS UNE RÉDUCTION DE 36 % DES DÉPÔTS TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Renseignements  
Pôle déchets ménagers  
des Sables d'Olonne Agglomération  
Tél : 02 51 23 86 05

## CENTRE NUMERIMER : OUVERTURE EN 2018

Installé au cœur d'un parc dédié aux activités numériques, le centre Numerimer dont les travaux commencent en septembre sera un pôle de travail, d'enseignement mais aussi d'échanges informels.

UN PROJET SOUTENU PAR LA RÉGION À HAUTEUR DE 55 % SOIT 913 400 € DE SUBVENTION



Imaginé pour être un laboratoire d'idées et faciliter les échanges entre entreprises du numérique, enseignants et étudiants, le centre Numerimer, niché au cœur du parc numérique, ouvrira en septembre 2018. Il va s'étendre sur 1 000 m<sup>2</sup> et trois étages distincts. Le rez-de-chaussée accueillera des coworkeurs pour quelques heures ou plusieurs jours et sera un lieu d'échanges avec tous les résidents du centre et du parc numérique. Des aménagements spécifiques dont une grande table conviviale, un espace avec distributeurs de boissons fraîches et cafetières, et une terrasse extérieure seront particulièrement propices aux rencontres informelles. Avec ses cinq bureaux et ses deux grandes salles de réunions, le deuxième étage sera plutôt réservé aux start-up qui y trouveront la tranquillité nécessaire pour développer leurs projets. Au dernier étage, enfin, des salles de formation seront aménagées pour accueillir, notamment, les élèves ingénieurs en informatique et environnement de l'ESAIP. Le futur centre Numerimer sera ainsi un lieu d'ébullition où pourront se retrouver toutes les entreprises du parc numérique. Lancé en 2015, celui-ci accueille déjà le groupe Cinq Point Zéro fort d'une cinquantaine de salariés, que rejoindra très prochainement Ma Gestion locative, société de service pour les professionnels de l'immobilier.

### EN BREF

#### SECTEUR SANTÉ, PLUS QUE QUATRE LOTS À VENDRE

Dédié aux entreprises du secteur médical, le pôle de la Vannerie aux Sables d'Olonne continue de susciter l'intérêt. Sur les 19 terrains en vente en 2014, il n'en reste désormais plus que quatre encore disponibles, d'une superficie de 1 000 à 3 000 m<sup>2</sup>. Le Département s'est également porté acquéreur de deux lots afin de réunir plusieurs de ses centres médicaux sociaux en un seul, moderne et plus fonctionnel. Son ouverture devrait être effective en 2018.

Renseignements au 02 51 23 26 10



Cabinet ORL : ouverture en mai 2017

#### DE NOUVEAUX TERRAINS DISPONIBLES

En 2018, le parc Numerimer va doubler sa superficie pour atteindre 3 ha. Près de 1,7 ha supplémentaire va en effet être commercialisé au prix attractif de 55 euros HT le m<sup>2</sup>. Une entreprise s'est déjà montrée très intéressée et a réservé 1 ha.

#### FORUM DES MÉTIERS DE LA MER, LES GAGNANTS SONT...

En accueillant 50 exposants et 850 visiteurs en deux jours, la première édition du Forum des métiers de la mer, en décembre dernier, a rempli ses objectifs ! Une seconde édition aura lieu en 2019.

Lors du Forum, les classes ont pu participer à un quiz. Marie-Wenn Remaud, du lycée Sainte-Marie-du-Port, Justine Bonnin, de l'Institut supérieur de Tourisme, et Lucas Pariset, du lycée Sainte-Marie-du-Port, ont remporté, pour leur classe, tout ou partie des beaux lots suivants : la visite et le catalogue de l'exposition Les Aventuriers de l'océan, et la visite du Chocolatier sablais et des chocolats.



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, UN DYNAMISME ASSOCIATIF POUR LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

La Communauté d'agglomération continue d'apporter son soutien financier à de nombreuses associations qui contribuent à la solidarité, au dynamisme économique, culturel et sportif et participent ainsi au rayonnement du territoire.

Le 16 mars, la commission d'attribution des subventions s'est réunie afin d'étudier les demandes formulées par les associations du territoire dans des domaines aussi variés que la culture, le sport, le nautisme, la solidarité, l'événementiel, le développement économique... Le Conseil communautaire du 7 avril a voté un montant total de 616 995 euros. La Communauté d'agglomération maintient sa politique de soutien aux associations tout en privilégiant celles qui organisent des événements de rayonnement communautaire.

EN 2017,  
PLUS DE  
600 000 EUROS  
DE SUBVENTIONS  
SERONT  
VERSÉS

### LA LISTE DES SUBVENTIONS :

#### CULTURE

APEMA : 300 €  
AVVAS : 800 €  
Mémoire des Olonnes : 8 100 €  
Musée des Sables : 3 000 €  
OCEAM : 14 500 €  
Tous dans même bateau : 2 500 €

Association des assistantes maternelles agréées du Pays des Olonnes : 2 000 €  
Association femmes et familles de marins de Vendée : 1 300 €  
Bénévoles du littoral olonnais : 600 €  
CLIC du littoral : 72 805 €  
Les Olonnes -Nakar : 500 €  
Solidarité paysan 85 : 2 000 €

Livrebook : 750 €  
Amicale des olonnais : 1 300 €  
Association sportive et culturelle : 3 100 €  
Association yoga du monde : 750 €  
Beauséjour gymnastique : 5 000 €  
Cercle d'échecs des Sables d'Olonne : 4 000 €  
Comité départemental de tennis : 2 000 €  
Dauphins Pays des Olonnes : 1 000 €  
Golf des Olonnes : 3 160 €  
Jogging club sablais : 3 000 €  
La sympathique : 1 000 €  
Les amis de la danse : 3 600 €  
Les Sables Vendée Triathlon : 24 000 €  
Rando Auzance Vertonne : 600 €  
Rugby club sablais : 2 000 €  
Semi-marathon des Olonnes : 7 000 €  
Sec athlétisme : 3 000 €  
Shodokan : 1 600 €  
Tennis Ballon Olonnais : 1 000 €  
Vélo Club Olonnes : 1 000 €  
Association des Pays de la Loire des pensionnés de la marine marchande et des pêches : 5 000 €  
Jardiniers de France : 200 €  
SPA : 3 000 €  
Jeunesses musicales de France du Pays des Olonnes : 7 500 €  
Fondation Océan vital : 12 500 €  
L'œil : 1 000 €  
2<sup>ème</sup> Vendée Cœur : 25 000 €  
Ranch Cheval Passion : 5 000 €

#### SPORT

Club hippique sablais : 2 500 €  
EFFO : 3 000 €  
Pays Olonnes Basket : 110 000 €  
Pays des Olonnes FC : 2 000 €  
Revivre par le sport : 250 €  
Roller des Olonnes : 1 500 €  
UNSS des Olonnes : 2 500 €  
Thomas Laurent : 9 000 €

#### FINANCES ET PERSONNEL

Association du personnel LSOA : 3 000 €

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ADIE : 4 000 €  
IVCO : 25 000 €

#### ÉVÉNEMENTIEL

Abracadabulles : 5 000 €  
Amicale laïque des Sables d'Olonne : 1 500 €  
ACSO Association culturelle de spectacles olonnais : 15 000 €  
Association l'Orbestier : 2 000 €  
Comité des fêtes de l'île d'Olonne : 4 300 €  
COREPEM : 3 000 €  
Festival du jeu : 1 500 €  
Foyer rural Ste Foy : 1 500 €

#### NAUTISME

Vendée Va'a : 15 000 €  
Sports Nautiques Sablais : 18 000 €  
Partenariat avec des skippers : 27 000 €  
TEAM DIAM 24 : acquisition d'un DIAM 24 soit 53 000 € (mis à disposition d'une équipe sablaise pour participation au Tour de France à la voile sous les couleurs de l'agglomération)

#### SOLIDARITÉ

APSH : 65 880 €  
ADAVIP 85 : 2 500 €

Histoire mémoire passion : 500 €  
Le festival d'Arundel : 750 €  
Les amis de la chapelle de Bourgenay : 1 000 €

Depuis plus de vingt ans, la Confrérie des fins gourmets assure la promotion et la valorisation des produits de la terre et de la mer du Pays des Olonnes et depuis janvier de l'ensemble de la Communauté d'agglomération. Elle se déplace en France et en Europe pour se faire l'ambassadeur du territoire. Du 21 au 24 avril derniers, la confrérie, qui recherche de nouveaux gourmets, a participé à la Foire du port aux Sables d'Olonne.

Renseignements : conf.finsgourmets@yahoo.fr



## ÉVÉNEMENTS POPULAIRES

Portées par des associations dynamiques et soutenues par la Communauté d'agglomération, trois grandes manifestations vont animer le territoire cet été.

### Vendée AirShow Meeting aérien exceptionnel aux Sables d'Olonne

Entre 100 000 et 150 000 personnes sont attendues le 17 juin, entre 15 h 00 et 18 h 30, sur la grande plage des Sables d'Olonne pour le Vendée AirShow, grand meeting aérien organisé par l'association Vendée Sports Aériens. L'événement, qui s'adresse à tous les types de publics, sera rythmé par trois temps forts. Le meeting s'ouvrira par un show auquel participeront des professionnels reconnus : les Breitling Wingwalkers, le duo d'hélicoptères Tango bleu, la Patrouille Reva, ou encore le Cri-Cri de la Navette Bretonne... Un lâcher de parachutistes et une présentation d'avions de collection de la première et de la seconde guerre mondiale seront également au rendez-vous. La seconde partie du spectacle accueillera une compétition de Voltige Freestyle avec les 10 meilleurs pilotes Français de voltige aérienne dont 4 pilotes de l'écurie Vendée Sports Aériens. Le meeting s'achèvera sur une démonstration de la mythique Patrouille de France.

Teaser de l'événement sur **Youtube**  
Plus d'informations sur [vendeeairshow.fr](http://vendeeairshow.fr) et sur [www.vendeesportsaeriens.fr](http://www.vendeesportsaeriens.fr)



### Vendée Cœur Paddle sur le lac de Tanchet

Organisée tous les deux ans, Vendée Cœur est une épreuve sportive, caritative et bon enfant de 24 heures durant laquelle les membres de chaque équipe - 10 personnes maximum - se relayent en paddle sur le lac de Tanchet aux Sables d'Olonne. Particularité : chaque édition est dédiée à une association différente. Cette année, les profits seront reversés à l'Étoile de Martin qui soutient la recherche sur les cancers pédiatriques et offre des moments de détente aux enfants hospitalisés. La course aura lieu les 17 et 18 juin.

[www.vendeecoeur.fr](http://www.vendeecoeur.fr)



### La Grande Bordée La mer dans tous ses états

Du 7 au 10 septembre, les quais de la Chaume et la place Maraud accueillent la Grande Bordée. Pour sa 9<sup>ème</sup> édition, le festival biennal dédié aux gens de mer propose une démonstration de scaphandriers, un défilé nautique avec les baleinières, la présence du Nao Victoria (réplique du navire de Magellan) et du Boa Esperanza (bateau de Bartolome Diaz), un débarquement de poissons à l'ancienne, un spectacle nocturne et un marché d'artisans d'art dans les jardins de l'ancienne sous-préfecture. Des expositions seront également proposées au Prieuré Saint-Nicolas et dans la salle des gardes. Encore ne faudrait-il pas oublier les concerts de Tri Yann et d'Arcadian, ainsi que le show aérien des Luminéoles !

[www.lagrandebordee.com](http://www.lagrandebordee.com)

#### A SAVOIR !

Ancêtre des skippers du Vendée Globe, Magellan a été le premier navigateur à effectuer une circumnavigation (ou tour du monde). Il était à bord du Nao Victoria dont on pourra admirer la réplique pendant la Grande Bordée.

## EN BREF

### LA CONFRÉRIE DES FINS GOURMETS

## ENFANCE JEUNESSE DIAGNOSTIC EN COURS

Les Sables d'Olonne Agglomération vient de lancer une vaste enquête pour connaître l'ensemble des dispositifs existants sur l'enfance-jeunesse. Explications.

Lancé en novembre dernier par la Communauté de Communes des Olonnes sur Les Sables d'Olonne, Olonne-sur-Mer et Le Château d'Olonne, le diagnostic enfance-jeunesse a été élargi à partir de janvier aux quatre nouvelles communes de l'agglomération. Réalisé par un cabinet extérieur, il vise à dresser un état des lieux des différents dispositifs d'accueil, de loisirs, de prévention et d'animation existants pour les jeunes de 3 à 25 ans et à définir les besoins en la matière. Représentants de la CAF, de la Région, du Département, professionnels de la petite enfance, personnes travaillant en lien avec les 3 à 25 ans, se sont exprimés au travers de tables rondes thématiques et d'ateliers techniques, tandis que les 6 000 foyers concernés faisaient l'objet d'une enquête en ligne.

L'étude va permettre de définir des priorités et de mettre en place un nouveau projet socio-éducatif cohérent pour le territoire.

## EXPRESSION DE LA LISTE L'HUMAIN D'ABORD A OLLONNE !

**M**oi, Présidente de l'Agglo...

*Du fait de mon âge, j'ai eu le bref honneur le 7 janvier de présider la nouvelle communauté d'Agglomération. Fidèle à mes engagements, j'aurais souhaité cette agglomération plus ouverte dans sa gouvernance démocratique en donnant plus de voix et plus de moyens aux « petites communes » qui la composent. Plus respectueuse de son environnement en maîtrisant le développement urbain pour préserver nos espaces naturels et notre qualité de vie : Voulons-nous vraiment, comme l'envisage le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, d'une ville de 70 000 h avec plus de voitures et de pollution ? Plus proche de ses habitants et plus solidaire envers les plus démunis ou les plus fragiles en réorientant les moyens vers le logement et l'action sociale plutôt que vers l'évènementiel.*

*Moi, Présidente de l'Agglo plus de quelques minutes, j'aurais réaffecté une partie de la zone de la Vannerie à la création de structures publiques d'accueil de personnes âgées à coût modéré, près du Pôle Santé, plutôt que de projeter un inutile et très coûteux Palais des Sports et plutôt qu'investir dans Numérimér boudé par les entreprises numériques, j'aurais privilégié l'accès à la Fibre pour tous les habitants de l'Agglomération. J'aurais aussi privilégié l'aide économique aux PME, aux artisans, aux agriculteurs et aux pêcheurs locaux plutôt qu'aux groupes nationaux qui captent nos ressources. Mais, pour cela, je ne peux agir seule : j'ai besoin de votre soutien ! Prenez votre avenir en main !*

Nicole LANDRIEU  
Conseillère Communautaire d'Opposition  
Liste L'Humain d'Abord à Olonne !

## BIBLIOTHÈQUES UN FONDS COMMUN DE 170 000 SUPPORTS ACCESSIBLE À TOUS SUR L'AGGLO

La création de la Communauté d'agglomération a été l'occasion de relier le réseau informatique des bibliothèques rétro littorales à celui de l'ancienne Communauté de Communes des Olonnes, de former l'ensemble du personnel -salariés et bénévoles- à la gestion du catalogue et de fédérer les équipes.

Depuis le 18 mars, le réseau informatique des huit bibliothèques de l'agglomération ne fait plus qu'un. Pour les habitants des communes rétro littorales, notamment, cela change tout ! Sous réserve de souscrire à la carte réseau (14 euros par adhérent et par an, gratuit pour les moins de 18 ans), ils peuvent fréquenter indifféremment les huit bibliothèques du territoire. Ils ont aussi accès à tout le catalogue en ligne avec la possibilité de réserver le document recherché à distance et de se le faire livrer dans la bibliothèque de leur choix. Cette formule est particulièrement intéressante pour les habitants des communes où le fonds était plus limité. Ils ont ainsi potentiellement accès à plus de 170 000 documents - livres, CD, vidéos, mangas, périodiques...

Du côté du personnel, les 26 salariés et les 35 bénévoles ont été formés pendant trois jours au logiciel de gestion Orphée. Ils ont pu travailler sur des pratiques et se familiariser avec l'utilisation des différents outils pour répondre efficacement aux demandes des adhérents. La mise en place de ce réseau s'accompagnera de tout un programme d'animations porté par la Communauté d'agglomération. Les initiatives pour rapprocher les établissements fleurissent déjà. Organisée du 27 mars au 14 avril par les quatre communes rétro littorales, la 15<sup>ème</sup> édition de la fête du livre « Jouons à la bibliothèque » a rencontré un vif succès. Cette action devrait être étendue à tout le territoire dès l'année prochaine.



Réservations auprès du secrétariat du conservatoire au 02 51 23 90 07 pour les essais d'instruments et le concert de clôture du 30 juin.

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE : FIN DE SAISON DYNAMIQUE

Fin juin, le conservatoire Marin Marais organise de nombreuses animations. Entre concerts, festival et portes ouvertes, tendez l'oreille !

Cette année encore, avec ses 560 élèves et 24 enseignants, le conservatoire, a proposé plus de 70 manifestations qui ont toutes rencontré leur public ! Des concerts du mardi interprétés par les élèves aux événements d'envergure, chaque mélomane a en effet pu trouver son bonheur. Pour amorcer la prochaine année, les enseignants proposent, du 15 mai au 30 juin et sur rendez-vous, des essais d'instruments afin d'aider les futurs élèves à faire leur choix. Quant aux traditionnelles portes ouvertes du conservatoire, mercredi 21 juin, elles seront l'occasion de découvrir l'établissement et d'assister à plusieurs concerts gratuits. Mais c'est le Festival Les Folies océanes, du 26 au 30 juin, qui mettra un point final à cette année musicale. Ponctué de nombreux rendez-vous, en particulier les concerts des élèves des différentes classes, il s'achèvera par la prestation exceptionnelle du Quatuor de guitares de Versailles (réservation indispensable). Enfin, pour mesurer la qualité de l'enseignement du conservatoire, rendez-vous à la salle du Havre d'Olonne-sur-Mer vendredi 23 juin pour découvrir Véronique, l'opéra-comique d'André Messager, interprété par des élèves de la classe de chant de Marie-Catherine Laures.

# LA GRANDE BORDÉE

La Fête des Gens de Mer

du 7 au 10  
septembre 2017



LA COMMUNE LIBRE  
DE LA CHAUME



Le 8 : Concerts TRI YANN/CELKILT/SHAKE SHAKE GO

Le 9 : Concerts ARCADIAN/LE TROTTOIR D'EN FACE/LES BIDONS DE L'AN FER

Spectacle nocturne LES LUMINÉOLES

Renseignements et réservations : [www.lagrandebordee.com](http://www.lagrandebordee.com)

## LES SABLES D'OLONNE

Création-Imprimerie OFFSET S Edition • 02 51 94 79 14

### LES SABLES D'OLONNE AGGLOMÉRATION

3 avenue Carnot - BP 80391 85108 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

Tél : 02 51 23 84 40 - Fax : 02 51 32 02 87

[info@lsoagglo.fr](mailto:info@lsoagglo.fr) / [www.lsoagglo.fr](http://www.lsoagglo.fr)